

216 chemin de la Serpoyère - Viriat  
CS 60127  
01004 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03  
organom@organom.fr  
[www.organom.fr](http://www.organom.fr)

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2023

Convocation en date du 25 janvier 2023,

Nombre de délégués en exercice : 37

*Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président*

N° D2023010

**Objet : Actes effectués par les  
vacataires**

Secrétaire de séance : Mme Hélène BROUSSE

| Nombre de membres |         |
|-------------------|---------|
| En exercice       | Votants |
| 37                | 32      |
| Pour              | 32      |
| Contre            | 0       |
| Abstention        | 0       |

#### Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX - Bernard BIENVENU –  
Patrick BOUVARD - Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN - Jonathan  
GINDRE - Mireille MORNAY – Bernard PERRET – Benjamin  
RAQUIN - Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET –  
CCPA : Hélène BROUSSE – Elisabeth LAROCHE - Max ORSET –  
Paul VERNAY

CCD : Gérard BRANCHY – Jean François JANNET

CCMP : Josiane BOUVIER - Claude CHARTON

3CM : Jean Philippe FAVROT – Philippe GUILLOT-VIGNOT -  
Andrée RACCURT

CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD

RAPC : Antoine BAUTAIN

CCV : Guy DUPUIT

#### Excusés remplacés par le suppléant :

CA3B : Thierry PALLEGOIX remplacé par Alexandra CORTINOVIS

#### Excusés ayant donné procuration :

CCPA : Bernard GUERS pouvoir Hélène BROUSSE

CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Gérard BRANCHY – Sonia  
PERI pouvoir à Jean François JANNET

CCMP : Christine FRANCOIS pouvoir à Josiane BOUVIER

#### Excusés :

CCPA : André MOINGEON

RAPC : Frédéric MONGHAL

#### Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON - Frédéric TOSEL

CCRAPC : Frédéric MONGHAL

HBA : Alain AUBOEUF

Mme Brousse, Vice-présidente marchés – affaires administratives rappelle que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général de la Fonction Publique

Vu la délibération du Comité syndical D2022030 du 5 juillet 2022 pour le recrutement de vacataires

3 personnes ont été recrutées en tant que vacataires pour effectuer ponctuellement les visites de groupes du site de La Tienne et d'Ovade. Il est proposé d'étendre les actes qu'elles sont susceptibles d'effectuer.

Le Comité syndical,  
Où l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**ACCEPTE** d'étendre les actes susceptibles d'être confiés aux vacataires à la distribution de documents d'information (Fil Info Riverains, invitation,...) dans les boîtes aux lettres des habitations proches du site de La Tienne.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

Yves CRISTIN  
Président

